

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 205/SEJ promulguant la loi n° 67-1262 du 24 novembre 1961 relative à la police des épaves maritimes (J.O.R.F. du 25 novembre 1961, p. 10810).

n° 205/SEJ

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
21 mars 1968

Numéro JO
n° 6 du 25/03/1968

Date du numéro
25 mars 1968

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué dans le Territoire Français des Afars et des Issas la loi n° 67-1262 du 24 novembre 1961 relative à la police des épaves maritimes. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Haut-Commissaire de la République, Louis SAGET.